

# Vivre à VILLERON



*Être écologiste,  
c'est entretenir le territoire pour pouvoir nourrir la population.*

*Créer des lignes de chemin de fer inutiles,  
c'est réduire l'outil de travail et fragiliser la production nécessaire  
à notre survie dans le contexte douloureux qui se présente à nous  
et sera le cauchemar des générations futures.*

*D.Kudla*



Retrouvez l'ensemble des informations  
et actualités de la commune de Villeron sur :  
[villeron.fr](http://villeron.fr)





## SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 4-7** Vie scolaire
- p 7-9** Centre de loisirs
- p 10** Infos communales
- p 11** Communauté d'agglomération
- p 13-14** Travaux
- p 14-15** Vie Associative
- p 16** Invitation à la population



## ÉDITORIAL

Chers administrés,

Rédiger l'éditorial du bulletin municipal c'est un moment délicat mais valorisant. Pour celui-ci, j'ai eu du mal à mettre le contact, mais il y avait de la matière.

Il suffit de revenir sur le travail effectué par les enseignants, les salariés de la commune et les élus qui essaient de ne retenir que le positif de chacune des actions que nous menons, malgré les épreuves que nous avons dues affronter depuis le mois de mars 2020.

L'arrivée de ce virus sournois qui a permis tous les délires parmi les faibles d'esprit et les cyniques qui peuplent notre beau pays.

Nous avons au cours de ces mois délicats trouvé un fonctionnement harmonieux et serein afin de ménager un personnel impliqué et soucieux du meilleur service à rendre.

Malheureusement, depuis le mois de septembre et l'arrivée de 49 élèves supplémentaires qui a fait passer notre jauge de 210 élèves à 259 élèves, la machine a failli s'enrayer du fait du comportement un peu délirant de certains administrés suffisants, mais loin des réalités du terrain et des contraintes qui nous sont imposées par les services de l'état entre autres.

Ces derniers oublient un peu facilement que les Gaulois, comme certaines personnes nous nomment, venus de nombreux pays de la planète et qui ont peuplé notre village au fil des décennies plutôt que de rester figés au risque de voir notre village régresser ont voulu apporter une solution au mal-être de familles venues de l'extérieur en leur proposant un environnement de qualité même si la perfection n'existe pas.

La majorité des nouveaux arrivants se sentent bien dans notre village et trouvent les services qu'ils attendaient en particulier au niveau scolaire.

Tous ces pisse vinaigre, souvent oisifs, ont même la prétention de donner des leçons aux enseignants et aux gestionnaires que nous sommes, alors qu'ils ne se sont jamais investis dans le fonctionnement de la cité et pour la plupart, n'assument même pas leurs obligations citoyennes, mais veulent être des donneurs de leçons.

Fort heureusement pour l'instant, c'est une minorité, mais elle agace et interpelle.

Toutefois, il y a des moments conviviaux, telle la rentrée scolaire à laquelle j'ai participé et qui s'est très bien déroulée.



**Titre du Journal :**  
VIVRE à VILLERON  
**Périodicité :** Janvier, Mai, Octobre  
**Directeur de la publication :**  
Dominique KUDLA  
**Comité de rédaction :**  
Sylvie MORAT et Benoît BAZIER  
**Imprimeur :** J.B. Impressions,  
60 128 Plailly  
**Crédit photos :**  
Dominique KUDLA

Revenons à ce qui anime notre quotidien.

Dès le printemps, avec la Directrice de l'école Madame DINTZNER, il nous a fallu sensibiliser l'Inspection académique sur la progression des effectifs liée à la livraison de nouveaux logements.

Nous avons ainsi pu passer de 8 à 10 classes. Il reste une classe disponible pour assurer la jonction jusqu'à la livraison de trois nouvelles salles de classe en septembre 2022.

Tout cela ne se fait pas lors de bavardages aux portails de l'école.

J'ai eu le plaisir de recevoir, le lundi 27 septembre, le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription qui venait prendre contact avec les enseignants et leurs assistants. Il a été impressionné par la qualité de nos locaux, ce qui nous conforte dans nos choix.

J'ai rédigé la première partie de cet éditorial en septembre, depuis le vendredi 8 octobre et l'élection des représentants des parents d'élèves, mes craintes se sont confirmées en ce qui concerne le comportement peu républicain et solidaire de certains administrés.

Les représentants des parents d'élèves n'ont pas à s'immiscer dans les décisions prises par les élus qui ont pour eux la connaissance de l'historique du fonctionnement, ce qui n'est pas le cas de l'agitateur public qui cherche à exister à tout prix alors qu'il n'est arrivé dans la commune qu'en décembre 2020.

Jouer les trublions en étant plus soucieux de créer le désordre que de trouver des solutions réalistes.

Un peu de retenue de sa part permettrait de maintenir la sérénité qui régnait jusqu'alors au sein du groupe scolaire où les salariés ont beaucoup de mérite à effectuer leur travail dans ce climat qui va se tendre et se dégrader, si la sagesse ne reprend pas le dessus.

En attendant, grâce à ses prises de positions qui ont surtout pour vocation d'accabler la commune, il s'est fait élire en ressortant des textes de loi certes existants, mais généralistes et ont du mal à s'appliquer dans leur totalité pour notre commune en plein développement.

Il faut savoir que la restauration scolaire qui est un point d'achoppement n'est pas une obligation comme l'accueil périscolaire.

Or, lorsqu'en 1990, nous avons lancé le lotissement du Jardin carré, il nous a semblé nécessaire de créer avec l'agrandissement du groupe scolaire un restaurant scolaire avec la cantine et construire dès l'année 2000 un centre de loisirs pour assurer aux nouveaux résidents un service qu'ils attendaient.

Grâce à leurs impôts et ceux des anciens Villeronnais, nous avons pu poursuivre dès 2017 le développement de notre groupe scolaire et accueillir une nouvelle population, puisqu'ils avaient également validé lors des élections municipales de 2014 la réalisation de la Résidence « Les Vergers de Saint Germain ».

Ce sont ces anciens, dont je fais partie, que certains, de façon irréfléchie, appellent « Les Gaulois ».

Il est toutefois déplorable de constater depuis le début de l'année que les choses se dégradent et ont empiré depuis la rentrée de septembre. Nous avons conscience qu'avec le fort accroissement du village nous devrions faire face à quelques perturbateurs, mais pas des harceleurs et des ingrats.

Sur les annonces ubuesques que j'ai pu lire, il y a la restauration scolaire que nous devons assurer, soit, mais elle ne peut être dénoncée en cours d'année, puisque son fonctionnement a été édicté en fonction de nouvelles contraintes et ne seront remises en cause qu'en septembre 2022.

Il ne faut pas oublier aujourd'hui qu'avec le Covid, nous avons dû composer pour pouvoir assurer la continuité du service public et ne pas pénaliser les parents qui étaient des acteurs de la poursuite du fonctionnement économique en faisant respecter les règles de distanciation.

Il ne faut pas avoir la mémoire courte

Sur la baisse du coût du repas par enfant, il n'entre fort heureusement pas dans les prérogatives des représentants des parents d'élèves.

Ce qui a été oublié par certains candidats, et qui figure dans le texte de loi, c'est la prise en compte du salaire du personnel chargé de la restauration scolaire et de l'amortissement des locaux permettant ce service.

Jusqu'à maintenant, la commune prend à son compte ces charges, financées en grande partie par des Villeronnais qui n'ont pas d'enfants à l'école.

Toutefois, nous allons réfléchir à effectuer une légère augmentation, pour remercier la tête de liste qui a voulu jouer au démagogue, et, également supprimer les tarifs dégressifs qui font porter sur les mêmes l'effort financier.

Rien que pour les salaires, la dépense non facturée pour les huit mois scolarisés s'élève à environ 116 000 euros.

Rapportée aux nombre de repas consommés pour la même période, soit 18 500, il faudrait passer le coût du repas de 3,35 euros pour le tarif le plus bas, à plus de 9,60 euros.

Ce qui est irréaliste.

Je pensais que nous arriverions sereinement au terme de l'agrandissement du village qui va se conclure en 2022 par la construction de la Résidence Emile LECERF et un nouvel agrandissement du groupe scolaire et du centre de loisirs. Pour la restauration scolaire, il n'y a plus d'opportunités.

Notre seul salut reste l'embauche ; avec quels moyens ? De plus, il est de plus en plus difficile d'embaucher.

Les administrés avec qui nous ne rencontrons aucun souci ont pu découvrir à la lecture de cet éditorial, réaliste mais dérangeant pour certains, la réalité du quotidien des salariés et des élus de notre charmante commune.

Avant de vous saluer, j'aurai une pensée pour celle qui était notre doyenne, Madame DRZYZGA Wladislawa épouse JUPIN, qui nous a quittés le 28 septembre à l'âge de 92 ans.

Je ne pourrai que rappeler qu'il faut continuer à prendre soin de nous, de nos proches et de garder l'espoir de jours meilleurs.

A bientôt.

**Dominique KUDLA**



## VIE SCOLAIRE

### C'est la rentrée !

*Tout d'abord l'équipe pédagogique souhaite une bonne rentrée à tous les enfants ainsi que la bienvenue à tous les nouveaux parents nouvellement installés sur la commune.*

Cette année, l'effectif de l'école est de 259 élèves. La structure pédagogique est la suivante :

**PS MS** : Madame QUINART (28 élèves) (1)

**PS GS** : Monsieur PHILIPP (27 élèves) (2)

**MS** : Madame AMIDI, Madame LOYAL-BAILLY (25 élèves)

**GS** : Madame HEBERT (27 élèves) (3)

**CP** : Madame CHERCHOUR (26 élèves) (4)

**CE1** : Madame DINTZNER Directrice de l'école (5), déchargée par Madame DAELDYCK (6) le jeudi et le vendredi (24 élèves)

**CE1 CE2** : Madame PATEL (24 élèves) (7)

**CE2 CM1** : Madame SILVAIN (25 élèves) (8)

**CM1/CM2** : Madame CHARLET (27 élèves) (9), déchargée le vendredi par Madame PATRIS

**CM1/CM2** : Madame MICHOT (26 élèves) (10)

**AVS** : Madame DECORTE (11)

Quelques projets ont déjà débuté et d'autres sont en cours d'élaboration.



Comme annoncé sur le dernier bulletin municipal, l'équipe pédagogique travaille actuellement sur l'élaboration d'un projet autour du développement durable. L'idée de ce projet est d'associer les élèves directement autour d'objectifs liés au développement durable au sein de leur école mais aussi de leur commune.

L'objectif premier est de sensibiliser les



élèves aux problématiques écologiques de leur école et de leur village et de former les éco citoyens de demain. Un partenariat avec le **SIGIDURS** a été mis en place dès la rentrée. Des animations ont été conduites, dans toutes les classes, sur le tri des déchets à l'école. Chaque classe a ensuite été équipée de mini-bacs de tri.

**4**

Un partenariat est aussi mis en place avec « l'école comestible ». Une classe de CE1 bénéficie depuis la rentrée de différentes interventions autour de l'alimentation de la terre à la table et du potager à l'assiette. L'objectif est ici, de diffuser une « éducation

comestible » selon des valeurs bonnes, propres et justes. A travers ces ateliers, les enfants découvrent, sentent, explorent sèment, cuisinent, cultivent... et sont également sensibilisés sur le gaspillage alimentaire.



Un projet autour de l'art a également été mis en place en début d'année pour tous les élèves de CM1 CM2 de l'école.

Le lundi 27 septembre, les deux classes de CM1/CM2 de Mesdames CHARLET et MICHOT se sont rendues à l'abbaye de Royaumont afin de participer à ce projet artistique : assister à un spectacle autour du personnage de Victorine et à un « jeu parcours » à la découverte de l'abbaye.



Au préalable, des intervenants sont venus à l'école le mardi 21 septembre afin d'animer un atelier : Danse et objet. Le point d'ancrage de cet atelier était le rapport danse/objets : costumes, livres, éléments scénographiques... mais aussi comment passer de l'image à la danse. Les objectifs de l'atelier danse étaient d'atteindre un état de danse par l'intermédiaire d'une thématique abordée et d'approcher le travail de création de la compagnie : inventer sa propre Victorine !



### Sortie SIAH

Le mardi 1er juin 2021 au matin, la classe de Madame CHARLET a effectué une sortie scolaire organisée par le SIAH. Il s'agissait d'une sortie pédagogique consacrée à la nature et à l'eau. Un site se prête particulièrement à ce projet, celui du Vignois à Gonesse qui a l'avantage de cumuler la présence d'un cours d'eau naturel et d'une biodiversité relativement bien développée.

C'est en partenariat avec l'association «Planète-sciences» que le SIAH a décidé de réaliser ces sorties pédagogiques qui ne s'adressent qu'aux écoles implantées sur le territoire du SIAH. Les enfants ont pu découvrir la richesse de la faune et de la flore non loin de chez eux.



### Fin d'année scolaire : juin 2021

Pour clôturer l'année de façon plus détendue, tous les élèves de l'école élémentaire se sont rendus à la mer de sable le 29 juin. Une superbe journée pour tous !

La classe des MS/GS s'est rendue, quant à elle, au cinéma. Une belle 1ère expérience pour un grand nombre d'enfants de la classe.



Les élèves de PS/MS de Madame DEVOUCOUX et PS/GS de Madame QUINART ont terminé l'année scolaire sur une note poétique. Ils se sont rendus à l'espace Germinal de Fosses pour assister au spectacle « Tout Neuf » de la Compagnie Minute Papillon.

Qu'y avait-il à l'intérieur de cet étrange objet qui, posé au centre de la scène, ressemblait à un œuf géant sur son coquetier ou à une énorme orange ? Peu à peu, quartier par quartier, trois musiciens chanteurs ont dévoilé le mystère : l'objet était musical, se composait d'un ensemble d'instruments (tiges de verre, cordes, percussions...) qui imitaient tous les éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre. Les trois musiciens ont interprété des mélodies inspirées de MOZART, ROSSINI, BACH ... Ce fut un très beau spectacle poétique que les enfants ont énormément apprécié.



## Remise des prix chez les Hironnelles.

Vendredi 25 juin, au nom de la municipalité, Catherine JOEL et Benoît BAZIER ont rendu visite aux écoliers afin de procéder à la traditionnelle remise des prix dans les différentes classes.

Ainsi, chaque élève est venu chercher un livre choisi par l'équipe enseignante et offert par la mairie.

Outre le fait de marquer la fin de l'année scolaire, il s'agissait également de souhaiter la meilleure continuation possible à nos élèves de CM2 qui s'apprentent à faire leur entrée au collège.

De cette manière, comme chaque année, la municipalité leur a offert un dictionnaire d'anglais, qui nous l'espérons, leur servira longtemps.

A cette occasion, de nombreux enfants ont témoigné leur joie de revoir Catherine, qui œuvrait à l'école des Hironnelles il y a encore peu de temps, avant de prendre une retraite bien méritée.

**Benoît BAZIER**



## CENTRE DE LOISIRS

*Avant d'évoquer les activités du mois de juillet, nous souhaitons une bonne rentrée aux enfants.*

*L'équipe d'animation est composée actuellement de neuf personnes Christelle, Christophe, François, Laetitia, Marine, Sandra, Synthia, Valérie et moi-même.*

Christelle, Marine, Sandra et Valérie sont ATSEM sur le temps scolaire et sur le temps du repas.

François, s'occupe des enfants du primaire à la cantine et le soir après les classes et pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis.

Christophe, Laetitia et Synthia s'occupent des enfants le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

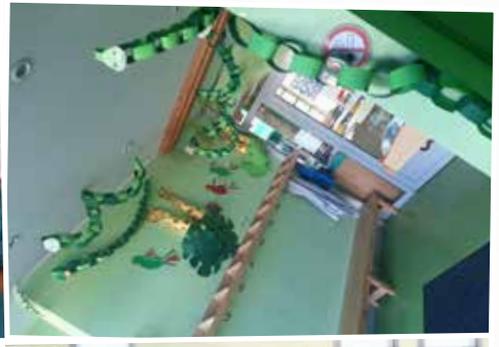
Le mois de juillet c'est très bien passé.

La fréquentation du centre a augmenté par rapport aux petites vacances pour les primaires nous avons eu une dizaine d'enfants et 13 enfants pour les maternelles

Différentes activités ont été proposées aux enfants qu'elles soient sportives ou manuelles, les enfants ont pratiqué le tennis de table, le badminton, sans oublier le football. Ils ont également décoré le centre de loisirs.

Nous avons travaillé par thème sur la savane, le potager, le cheval.





### Plantation



### Pendant ce mois nous avons fait trois sorties :

**Parrot World** qui se trouve à Crécy- la - Chapelle en Seine et Marne. C'est un parc animalier où l'on peut découvrir de nombreuses espèces de la forêt amazonienne, grâce à son immense volière, découvrir des animaux d'Amérique du Sud comme le Jaguar.



**Le Potager des Princes** situé à Chantilly dans l'Oise, un très beau cadre de verdure.



**Centre équestre La crinière** qui se situe à Vémars, à notre arrivée, nous avons été accueilli par Lionel et Max.



Ils nous ont présenté le centre, les chevaux et poneys, puis, les enfants ont pu brosser les poneys avant de participer à une initiation dans le manège.

### Les Mercredis au Centre de Loisirs

Nous accueillons les enfants à partir de 7h15 jusqu'à 9 heures, les enfants s'amuse dans divers secteurs à thème, voitures, cuisine ou poupée, jeux de société autour des tables avant de commencer les activités manuelles ou le sport dans le tennis couvert.



Avec le protocole sanitaire les enfants sont répartis par niveau de classe.

### Le restaurant scolaire

Le protocole sanitaire étant toujours en vigueur, les enfants mangent aussi par niveau de classe.



Cantine maternelle



Cantine primaire

Nous vous présentons nos cantinières  
**Gracinda et Sylviane**

**Anne SILVA**

### **RAPPEL DES HORAIRES POUR LE CENTRE DE LOISIRS**

**Matin : 7h15 - 8h20 - Soir : 16h30 - 18h55**

**Les mercredis et vacances scolaires**

**7h15 – 18h55**

Les enfants doivent arriver avant 9 heures et avoir quitté le centre à 18h55.

**Nous vous rappelons qu'il faut absolument rendre les feuilles d'inscription pour la réservation des repas et des vacances scolaires aux dates indiquées.**

# INFOS COMMUNALES

## Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON  
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20

contactvilleron@roissy-online.com

## Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 21 septembre 2020.

**Lundi** : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00

**Mercredi** : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00

**Jeudi** : 13 h 30 à 18 h 00

**Vendredi** : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

**Fermé au public**

**le MARDI, le JEUDI matin et le SAMEDI**

## Naissances

- VELJA Elio, Patricio, Franjo né le : 23 mai 2021 à GONESSE (95)
- CHAMBI ORVAIN Romie, Hortencia, Nadia née le : 8 juillet 2021 à GONESSE (95)
- JAOUI SPILTHOOREN Joy, Mathilde, Ava née le : 13 juillet 2021 à GONESSE (95)
- BARRO Amina-Rassoul née le : 5 septembre 2021 à GONESSE (95)

## Mariage

- Emilie MARTIN et Morgan DUFRESNE, mariés le 18 septembre 2021

## Décès

- Madame DRZYZGA Wladislawa épouse JUPIN  
Décédée le : 28/09/2021 à VILLERON à l'âge de 92 ans.

## A vos agendas

La cérémonie du 11 novembre se déroulera à partir de 10h 45', Place de l'Eglise

## Entretien des trottoirs, des sentes et venelles...

N'oubliez pas que les trottoirs qui longent votre logement doivent toujours être dégagés (désherbés sans pesticides, débarrassés des feuilles mortes, déneigés...) pour ne pas entraver le passage des piétons ou les exposer à des chutes. De plus, balayer régulièrement empêche les graines des mauvaises herbes de trouver un terrain propice pour pousser... Merci pour votre collaboration.

# LE CYCLE DE VIE DES EMBALLAGES EN VERRE



## Entraînement du PSIG Montmorency à l'école de Villeron

Le 25 août dans la matinée, un détachement de la compagnie de gendarmerie départementale de Montmorency, sous le commandement du Lieutenant commandant la communauté de PSIG de Domont et Roissy en France, est venu procéder à un entraînement dans l'ensemble des installations de l'école de Villeron.

### Vous lirez ci-dessous son message.

« Les Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la compagnie de Montmorency ont profité des vacances scolaires pour effectuer un exercice dans le cadre de leur entraînement périodique.

Cet exercice basé sur la thématique d'un individu armé au sein de l'établissement scolaire leur a permis de s'approprier la particularité de ces lieux qui accueillent les jeunes enfants.»

Lors d'un prochain exercice lié au confinement au sein de l'école, ce détachement se joindra aux enseignants.



## INFOS PRATIQUES MES DEMARCHES A PORTÉE DE CLIC

Nouvelle procédure pour faire votre demande de :

Carte d'identité, passeport, permis de conduire, immatriculation

- Remplissez une pré-demande en ligne sur le site : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
- Présentez-vous au guichet de la Mairie de votre choix (liste sur le site : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)) avec les justificatifs demandés pour une vérification de l'ensemble de votre dossier. A l'issue de cet entretien, un rendez-vous est donné pour enregistrer votre demande sur le dispositif de recueil biométrique
- Un SMS vous est envoyé pour vous informer que votre document est prêt. Vous devez alors prendre rendez-vous pour son retrait.

**La Mairie de LOUVRES ☎ 01.34.47.34.34 est équipée pour effectuer ces démarches.**

## Opération de tranquillité absences

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Absences, complétez le bulletin disponible sur [www.roissypaysdefrance.fr/vivre/securite/operation-de-tranquillite-absences](http://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/securite/operation-de-tranquillite-absences) ou vous le procurer en mairie et le déposer à la Police municipale.

Ce service gratuit vous permet de partir en vacances ou en week-end plus sereinement. Cette action a pour but de dissuader d'éventuels cambrioleurs par des rondes régulières, à des heures variées, aux abords de votre domicile pendant vos absences.

### Police Municipale Intercommunale

ZI Louvres - 32, rue de la Briqueterie - Immeuble «Le Coudray» - 95380 LOUVRES

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

**Une attestation vous sera remise**

**Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**

**L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)**

Logos : République Française, Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, SGA, Direction du Service National, JDC, Objectif Citoyen, www.defense.gouv.fr/JDC

## Journée de défense et de citoyenneté

Vous pouvez accomplir cette démarche directement auprès de la mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité, d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile (- 3 mois).

Ou bien via le site [MAJDC.FR](http://MAJDC.FR)

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

## Cérémonie de remise des labels qualité de la CMA

Mercredi 6 octobre dernier, la salle de l'Orangerie à Roissy en France accueillait la traditionnelle cérémonie de remise des « Labels Qualité » que décerne annuellement la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA d'Ile de France).

Cette démarche est le fruit d'une convention signée entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et les Chambres des Métiers et de l'Artisanat Val d'Oise et Seine Marne. Elle est destinée à promouvoir les entreprises et à travers elles, renforcer l'attractivité de notre territoire.

Avant la remise de ces labels, Pascal DOLL, Président de la CARPF, s'est exprimé pour rappeler que la Communauté d'Agglomération a toujours été aux côtés des entreprises du secteur et encore davantage depuis la crise sanitaire puisque ce sont près de 2 400 000 € qui ont été mobilisés pour les soutenir. Il a également ajouté que cette pandémie aura eu le mérite de nous faire comprendre la nécessité de diversifier les activités économiques de notre territoire de façon à ne pas dépendre exclusivement de l'aérien.

C'est donc dans ce contexte un peu particulier que cette promotion 2021 a permis de saluer les efforts de 43 lauréats issus de 19 communes, parmi lesquelles, cette année encore, Villeron.

En effet, notre village a de nouveau été mis à l'honneur grâce à trois entrepreneurs qui depuis plusieurs années maintenant sont récompensés pour la qualité de leurs prestations. Trois de vos élus n'ont pas boudé leur plaisir en étant présents pour féliciter **Monsieur et madame Jacques MORILLON (1)** de la société **SAGA CHOCOLAT**, **Monsieur Nicolas LENORMANT (2)** de la société **Nord Carrosserie Peinture du groupe LENORMANT** et **Monsieur Didier CABARET (3)** de la société **EUROTECHNIC ACTION**.

Pour rappel, la CMA au travers de ses délégations dans le Val d'Oise et la Seine et Marne, est présente auprès des quelques 8 000 artisans du secteur de la CARPF.



Elles proposent notamment d'aider ceux qui le souhaitent à améliorer leurs prestations avec à la clef l'obtention de ce fameux « Label Qualité ». Pour ce faire, les entrepreneurs intègrent une démarche comprenant un audit - réalisé par un conseiller de la CMA - destiné à analyser les points d'amélioration possibles dans des domaines tels que l'accueil du client, le management et le développement durable. A l'issue de ce parcours, les progrès constatés sont valorisés par ce « Label Qualité » valable un an et renouvelable d'année en année.

En tant qu'élus, nous sommes fiers de compter parmi nos administrés, des femmes et des hommes qui s'investissent autant pour faire évoluer leur entreprise. Nous savons que ce n'est pas une mince affaire en cette période troublée et nous tenons ici à saluer leur opiniâtreté et leur énergie. Bravo encore à nos 3 lauréats 2021 !

Sylvie MORAT



# TRAVAUX

## Résidence Emile LECERF

Début juin, les travaux de la future résidence Emile LECERF ont pu démarrer. Dans un premier temps, il a fallu procéder à la démolition du corps de ferme ce qui a marqué la fin d'une époque.



Ensuite, il a fallu creuser la totalité du futur sous-sol et parallèlement projeter le béton pour réaliser les murs circulaires. La dernière opération a consisté à effectuer le traitement du sol à la chaux pour conforter le sol.

Il ne reste plus qu'à attendre l'installation de la grue à tour mobile qui permettra de débiter la construction proprement dite.

## L'école

Nous avons profité de la démolition du corps de ferme pour poursuivre la construction des gradins de l'école maternelle qui n'avait pas pu être poursuivie par manque de pierres.

L'excédent de pierres sera utilisé pour le soubassement de la clôture qui séparera l'école de la future résidence. C'est l'entreprise **Emulithe** qui a réalisé ce travail.

## Mairie

Des actes de vandalisme et l'usure du temps nous ont amenés à contacter notre peintre référent, Monsieur **Philippe JACQUES**, afin qu'il repeigne les murs de la mairie colorés en rouge, ainsi que la grille.

Nous avons profité de son passage à Villeron pour qu'il redonne également de la fraîcheur au portail du cimetière.





## L'écurie

Ce bâtiment propriété de la commune qui est une dépendance d'un ancien corps de ferme que nous avons dénommé l'Écurie vient d'être achevé par l'entrepreneur **Acacio MARTINS**.

Dans les semaines à venir, nous allons pouvoir y entreposer le matériel stocké dans l'ancienne salle des fêtes qui va être détruite en janvier 2022 et ranger une partie du matériel du service technique.

Dominique KUDLA



## Fin de saison pour les petits champions !

Le mercredi 23 juin a marqué la fin de la saison sportive pour les enfants de l'A.S.L. inscrits au tennis.

L'association et en particulier François PELERIN, ont une nouvelle fois fait preuve de souplesse en réactivant les cours dès que cela a été possible, en fonction des levées de restrictions sanitaires.



Cette fois encore, tous ont donc pu se réunir pour un après-midi d'échanges de balles et de challenges, suivi d'un goûter qui a permis aux uns et aux autres de se dire bonnes vacances.



Nous espérons que nos petits champions en herbe seront en forme dès la prochaine rentrée et qu'ils pourront travailler leurs revers tout au long de la future saison.

Benoît BAZIER



## Rentrée

Enfin, après de longs mois de pause, nous avons pu reprendre depuis la mi-septembre nos activités de sports et de loisirs. Les 11 et 25 septembre, nous avons retrouvé nos anciens licenciés venus renouveler leur licence et des nouveaux qui ont été les bienvenus.

Nous comptons, à ce jour, 52 licenciés. Nous les remercions vivement pour leur adhésion.

Les activités tennis, badminton et mosaïque, dans le respect des gestes sanitaires, ont ainsi redémarré pour le plaisir de tous.

Cyrille GUILLAUME / Françoise KUDLA



## R.E.V.E.S.

Enfin, voilà cette rentrée tant attendue, après cette période qui nous marquera à jamais et qu'on espère oublier rapidement.

La vie reprend le dessus, avec un autre sens du partage et des échanges. Un retour aux moments de retrouvailles au travers de la reprise des rencontres associatives, en respectant les consignes (pass sanitaire ou test PCR ainsi que port du masque et gel hydro-alcoolique).

Adhérer à une association ce n'est pas qu'une cotisation, c'est participer à la vie de celle-ci, en aidant et en étant présent dès qu'il est nécessaire. L'association ne peut vivre que grâce à la participation active de tous ces adhérents aux côtés des bénévoles qui constituent le conseil d'administration et qui donnent de leurs temps et de leurs énergies lors des manifestations (préparation des salles, cuisiner ou encore être vigiles...).

C'est ainsi que les ateliers du jeudi soir et du samedi, ont pu reprendre depuis peu pour la joie de tous.

Mais il y a aussi les manifestations à venir réservées aux adhérents ou non comme celles qui permettent d'animer notre village.

Nous vous attendons donc nombreux pour le Marché de Noël...

Si vous souhaitez nous rencontrer ou nous transmettre vos idées, nous vous accueillons tous les jeudis de 18h à 19h30 à la Maison des Associations ou par mail [associationreves95@gmail.com](mailto:associationreves95@gmail.com) ou en laissant un message au 06.35.13.32.56

Clarinda DIAS

**MANIFESTATIONS OUVERTES À TOUS**  
27 et 28 Novembre 2021 – Marché de Noël

### **MANIFESTATIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS**

30 Octobre 2021 - Fête du potiron  
23 Janvier 2022 - Galette des rois  
12 Mars 2022 - Soirée Carnaval  
23 Avril 2022 - Sortie extérieure  
24 Juin 2022 - Assemblée Générale

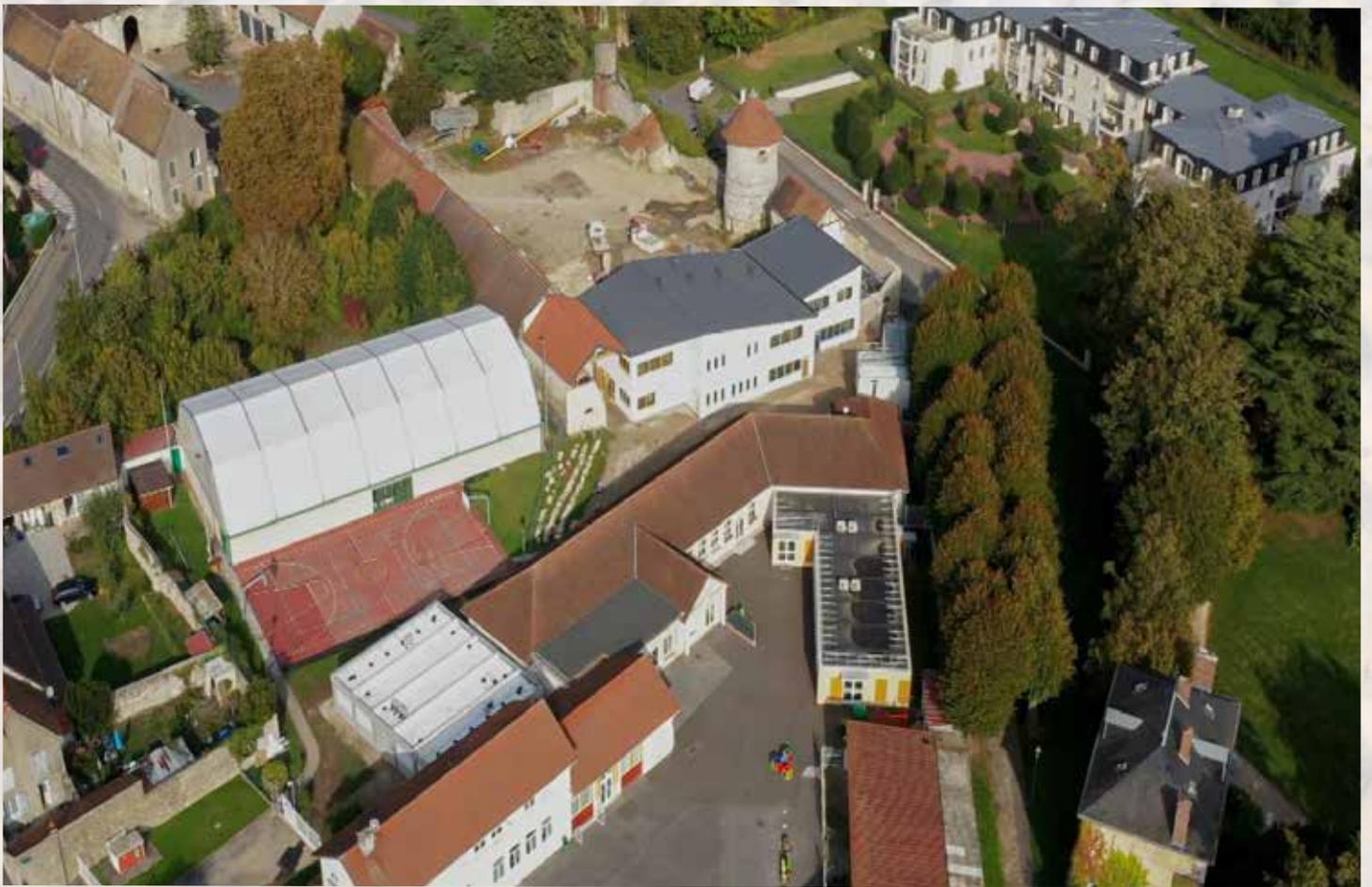


## CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Après de longs mois d'absences dû à la Covid et aux décisions gouvernementales prises, certains de nos adhérents ont eu enfin le plaisir de se retrouver le lundi 13 septembre 2021 au sein de l'association tout en maintenant bien sûr les gestes barrières préconisés,

A l'occasion de cette reprise, chacun de nos adhérents a émis l'envie de revenir assez rapidement à ce que nous faisons précédemment, réunions et sorties etc... Elles seront évoquées lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le Lundi 25 octobre à 14h 30 à la Maison des Associations,



### **PRENEZ NOTE**

Dominique KUDLA, Maire de la commune, son Conseil municipal, Madame DINTZNER Directrice de l'école et les enseignants, convient l'ensemble de la population, dans le respect des règles sanitaires, à une visite du groupe scolaire qui a beaucoup évolué depuis 2019.

Cette rencontre se déroulera, le samedi 13 novembre, de 9h 30' à 11h 30'.  
Nous vous donnons rendez-vous Place de l'Eglise.

